

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le onze juin, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène SOUID – Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Imène SOUID, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

CHAZOTTES Jean-François – BETTAYEB Karine – ATLAN Thierry – EL AMRANI Sana – DIABY Dramane – BESNIET Nathalie – SERRAYE Mohand – BARRÉ Stéphanie – INDRIGO Heddi – VERA Malikat – GILBERT Yann – TRAORÉ Saly – LERUDE Renaud

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

CHARLES-ELIE-NELSON Roselyne – DIBATISTA Mylène – CHAUDRON Thierry – TROUKY Houcine – CABRERA Valérie – HAMZA Ramzi – BAGÉ Jinny – SOUDEER Jérémy – MEDRANO Tracy – SACKO Ismael – GANFINA Olga Céleste – KUIPOU Maël – TRARIEUX Magalie – GUESSOUM Adnène – APATOUT Ingrid – MARCONI Jacqueline – BOURGEOIS Patrick – BOURIACHI Philippe.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

- Madame Kheira SIONIS est excusée et représentée par Imène SOUID.
- Madame Shaenese Louisa BENSENOUCI est excusée et représentée par Heddi INDRIGO.
- Monsieur Claude SANCHO est excusé et représenté par Ingrid APATOUT.
- Madame Saly TRAORE quitte la séance à 19h26 (Point n° 3) et donne pouvoir à Sana EL AMRANI.
- Monsieur Jean-François CHAZOTTES quitte la séance à 22h17 (Point n° 7-2) et donne pouvoir à Dramane DIABY.

1– Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Heddi INDRIGO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

1b – Désignation des conseillers de quartier

■ Désignation des conseillers municipaux élus

Madame la Maire propose qu'il soit procédé à ces désignations à main levée, y compris s'agissant de la désignation du conseiller municipal représentant la minorité au Conseil municipal pour le quartier Ouest puisqu'aucun consensus n'a pu être préalablement trouvé s'agissant de l'attribution de ce siège.

Adopté à l'unanimité

- **Pour le quartier Est**

Sont proposés les conseillers municipaux suivants :

- Au nom de la majorité municipale :
 - Tracy MEDRANO ;
 - Jérémy SOUDEER ;
- Au nom de la minorité :
 - Magalie TRARIEUX.

Adopté à l'unanimité

- **Pour le quartier Centre**

Sont proposés les conseillers municipaux suivants :

- Au nom de la majorité municipale :
 - Stéphanie BARRÉ ;
 - Mohand SERRAYE ;
- Au nom de la minorité :
 - Patrick BOURGEOIS.

Adopté à l'unanimité

- **Pour le quartier Ouest**

Sont proposés les conseillers municipaux suivants :

- Au nom de la majorité municipale :
 - Malikat VERA ;
 - Jinny BAGÉ.

Adopté à l'unanimité

Le siège attribué à la minorité est mis aux voix.

Se sont déclarées candidates pour occuper ce siège :

- Jacqueline MARCONI ;
- Ingrid APATOUT.

Résultats :

35 votants

Les 28 conseillers municipaux de la majorité municipale ne participent pas au vote

4 voix pour Ingrid APATOUT

3 voix pour Jacqueline MARCONI

Le siège est attribué à la majorité absolue à Madame Ingrid APATOUT.

■ Désignation des citoyens représentants des conseils de quartier par tirage au sort

• **Centre :**

- Monsieur Karim BOUDEFOUA
- Madame Fatima BENHAMOU
- Monsieur Bernard DESHAYES
- Madame Véronique BUREL
- Monsieur Gérard FLOMAS
- Madame Monica FATY
- Monsieur Ridha MABROUKI
- Madame Juana FLOMAS
- Monsieur Libanga MAKONDE
- Madame Anne GESTIN
- Monsieur Frédéric ROZIERE
- Madame Nabila MESSALHI
- Monsieur Manuel SILVA DINIS
- Madame Lydia MOUMENE
- Madame Audrey NITTARDI
- Madame Mireille OBRINGER-DAPOIGNY
- Madame Nacera PHILIPPE
- Madame Jocelyne PIERRE
- Madame Bernadette TANGUI
- Madame Zohra ZOUAOUI

- **Est :**

- Monsieur Hatem ABIDI
- Madame Béatrice DAUTRUCHE
- Monsieur Jean-Claude BLACODON
- Madame Khadija DJAIL
- Monsieur Patrick BRUNET
- Madame Kadidjatou DRAME
- Monsieur Jean CANET
- Madame Noëlle GAMAIN-GAUDIEUX
- Monsieur Christophe CIBOIRE
- Madame Manthita GASSAMA
- Monsieur Manuel DA COSTA
- Madame Sonia HAAG
- Monsieur Jean-François GODBILLE
- Madame Katia LAMBERT
- Monsieur Abdelkader MAZROUI
- Madame Clémence MBO
- Monsieur Serge PAVILLA
- Madame Patricia SACCUCCI
- Monsieur Roger PERES
- Madame Cindy TONON

- **Quest :**

- Monsieur Yannick BAULEY
- Madame Fatma AMIMEUR
- Monsieur Philippe BILLOT
- Madame Jocelyne BRUNEAU
- Monsieur Didier BOULAUD
- Madame Magali BUZON NEUVILLE
- Monsieur Michael CHARLES-ELIE-NELSON
- Madame Laetitia CROLET
- Monsieur Bruno D'AMATO
- Madame Mathilde LLOBET
- Monsieur Fabrice HUBAILLE
- Madame Jacqueline MARCONI
- Monsieur Simon MARGAT
- Madame Anabelle MOSCATELLI
- Monsieur Carlos MARTINS
- Madame Coralie PIRON
- Monsieur Claude NGUIMBI
- Madame Annie PREDAL
- Monsieur Yannick VOISET
- Madame Anna-Dora RODRIGUEZ

Adopté à l'unanimité

2 - Approbation des procès-verbaux des séances du 9 avril 2026 et du 7 mai 2026.

- Procès-verbal de la séance du 9 avril 2026

Adopté à l'unanimité

- Procès-verbal de la séance du 7 mai 2026

Adopté à l'unanimité

3 - Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 11 mars 2023 en application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

- Monsieur Philippe BOURIACHI demande des précisions sur les décisions numéros 61, 62, 76, 77, 78, 79, 80, 98, 99, 100, 127, 128, 132, 136, 162, 163, 164, 166, 173, 178 et 182.
- Monsieur Patrick BOURGEOIS demande des précisions sur les décisions numéros 72, 99, 101, 121, 122 et 123.
- Madame Magalie TRARIEUX demande des précisions sur les décisions numéros 89, 97, 105 et 136.

4 - Communications de la Municipalité.

Dans le cadre des communiqués de la municipalité, en premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Riadhe OUARTI, Directeur général des services arrivé le 15 juin.

Je vais débiter par un point de situation précis de ce que la ville met en œuvre pour gérer au mieux, à notre niveau, l'épisode caniculaire.

Concernant nos seniors, nous avons mis en place un suivi renforcé, nous contactons chaque jour les personnes inscrites sur le registre communal, afin de nous assurer de leur état de santé.

Pour ce qui est des écoles :

- Nous avons livré des bouteilles d'eau dans les écoles ne disposant pas de points d'eau accessibles en nombre suffisant ;
- Nous avons distribué depuis 2023 387 ventilateurs dont 107 cette année mais aussi des gourdes aux élèves qui n'en possèdent pas dans les écoles qui n'ont pas de point d'eau dans les classes, afin de favoriser une hydratation régulière tout au long de la journée ;
- Cette semaine, nous avons commandé de nouveaux climatiseurs dont nous avons doté en priorité les écoles, les crèches et les accueils de loisirs. Cette acquisition vient renforcer les

installations déjà réalisées les années précédentes. En tout nous avons déployé 401 climatiseurs fixes et 100 climatiseurs mobiles.

Nous ne pouvons pas avec les budgets qui sont les nôtres et qui sont, je le rappelle revus chaque année à la baisse par l'Etat, agir en même temps sur tous les bâtis des écoles de la ville. Nous intervenons chaque année pour renforcer l'isolation thermique et nous continuerons à le faire.

J'ai décidé jeudi dernier de demander aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants cette semaine. Dans ce cadre, les parents ayant inscrit leurs enfants aux activités périscolaires, seront facturés au réel à compter du jeudi 18 juin jusqu'à la fin de l'épisode de canicule.

Nous avons installé depuis 2021 3 fontaines kiosques au centre administratif, place Saint Exupéry et parc Mermoz.

Nous avons élargi les horaires d'ouverture de la piscine dont l'accès est gratuit pendant la canicule. Pour exemple, hier la piscine a accueilli 800 habitants.

Concernant les manifestations sportives, depuis le passage en vigilance rouge, elles sont toutes annulées par arrêté préfectoral. De notre côté, depuis le début de l'épisode caniculaire, toutes les activités sportives ou culturelles en intérieur sont également annulées.

Les horaires de travail des agents sont aménagés quand cela est nécessaire dans le respect des nécessités de service. Nous avons décidé de modifier les accueils du centre administratif jusqu'à vendredi 26 juin. Des salles climatisées sont mises à leur disposition au sein du bâtiment administratif.

En tout, depuis 2023, plus de 850 000 euros ont été investis sur ce sujet de la lutte contre la chaleur pour mieux appréhender les épisodes caniculaires. Cette année 2026, la dépense représente 300 000 euros.

Pour ce qui est du reste de l'actualité, depuis notre dernier conseil, nous avons commémoré l'armistice du 8 mai 1945 avec la présence du conseil d'enfants, des collégiens et d'un public nombreux. Le 10 mai, nous nous sommes également réunis pour célébrer l'abolition de l'esclavage. Cette fois encore le conseil d'enfants était présent et a lu des poèmes que les enfants avaient eux-mêmes rédigés.

Le 24 mai, nous étions nombreux à applaudir nos séniors au centre culturel.

Fin mai, à plusieurs dates, nous avons célébré la fête des voisins dans tous les quartiers de la ville.

Samedi 6 juin, au matin, nous avons accueilli les nouveaux habitants de notre ville pour une découverte d'Orly en petit train.

Ce même matin, un magnifique carnaval organisé par les accueils de loisirs a déambulé depuis Joliot Curie jusqu'au parc Méliès, lançant ainsi notre week-end du festival des arts de la rue.

Ce week-end marqué par la féerie, l'humour et la convivialité a réuni des Orlysiens venus de tous les quartiers. Les associations de notre ville ont offert un espace de restauration de qualité et contribué ainsi à la réussite de l'événement.

Dimanche dernier, notre fête de la musique s'est installée au parc Méliès pour un bel après-midi convivial et ombragé avec au programme 39 groupes, des structures gonflables à eau, la présence d'associations et du service jeunesse.

A venir cet été l'ensemble de la programmation Orly sous le soleil avec notamment des sorties pour les familles, la retransmission de la demi-finale et de la finale de la coupe du monde grâce au soutien de notre fonds de dotation, notre grand feu d'artifice lundi 13 juillet au parc des Saules.

Résultats du vote des rapports :

35 conseillers municipaux, dont 28 membres de la majorité et 7 membres de l'opposition.

Rappel de la composition des groupes d'opposition :

Groupe AGIR POUR ORLY – L'UNION POPULAIRE – LA FRANCE INSOUMISE : Magalie TRARIEUX, Claude SANCHO, Adnène GUESSOUM et Ingrid APATOUT **4 x AGIR POUR ORLY – L'UNION POPULAIRE – LA FRANCE INSOUMISE**

Groupe AVEC VOUS ORLY REUNIE : Patrick BOURGEOIS et Jacqueline MARCONI **2 x AVEC VOUS ORLY REUNIE**

Non-inscrits : Philippe BOURIACHI

5-1 Adoption du règlement budgétaire et financier.

Adopté à l'unanimité

4 abstentions : 4 du groupe Agir pour Orly – l'Union populaire – La France Insoumise

5-2 Budget Ville - Exercice 2025

- Approbation du compte financier unique.

Adopté à l'unanimité

7 abstentions : 4 du groupe Agir pour Orly – l'Union populaire – La France Insoumise, 2 du groupe Avec vous Orly réunie et Philippe BOURIACHI

Madame la Maire a quitté la séance lors du vote

- Détermination, affectation et reprise des résultats.

Adopté à l'unanimité

7 abstentions : 4 du groupe Agir pour Orly – l'Union populaire – La France Insoumise, 2 du groupe Avec vous Orly réunie et Philippe BOURIACHI

5-3 Bilan annuel de la gestion de la dette et de la trésorerie – Année 2025.

Dont acte

5-4 Budget Ville : Budget supplémentaire 2026.

Adopté à la majorité absolue

5 votes contre : 4 du groupe Agir pour Orly – l'Union populaire – La France Insoumise et Philippe BOURIACHI

2 abstentions : 2 du groupe Avec vous Orly réunie

5-5 Fixation des Tarifs 2027 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).

Adopté à l'unanimité

5-6 Fixation des Tarifs 2027 de la taxe de séjour.

Adopté à l'unanimité

5-7 Adoption du Compte Administratif, du Compte de gestion et affectation des résultats du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly - Exercice 2025.

- Adoption du Compte Administratif

Adopté à l'unanimité

Madame la Maire a quitté la séance lors du vote

- Adoption du Compte Administratif, du Compte de gestion

Adopté à l'unanimité

- Affectation des résultats

Adopté à l'unanimité

5-8 Approbation de la convention attributive de subventions pour la dotation politique de la ville (DPV) 2026.

Adopté à l'unanimité

5-9 Fixation des indemnités des élus – suite aux remarques du contrôle de légalité.

Adopté à la majorité absolue

3 votes contre : 2 du groupe Avec vous Orly réunie et Philippe BOURIACHI

4 abstentions : 4 du groupe Agir pour Orly – l'Union populaire – La France Insoumise

5-10 Modification du tableau des emplois et création de postes.

Adopté à l'unanimité

5-11 Modification du tableau des effectifs.

Adopté à l'unanimité

5-12 Recrutements d'agents contractuels sur emploi non permanent pour faire face à des besoins liés aux accroissements saisonniers d'activité.

Adopté à l'unanimité

5-13 Adoption du règlement intérieur de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la ville d'Orly.

Adopté à l'unanimité

5-14 Demande de subvention au Fonds Vert - projet de travaux de rénovation énergétique et fonctionnelle de la Maison des Projets et du Développement Durable (MPDD).

Adopté à l'unanimité

6-1 Convention pluriannuelle 2026-2029 avec le Cluster Eau-Milieus-Sols Paris Ile-de-France et contribution financière.

Adopté à l'unanimité

6-2 Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour l'année 2024.

Dont acte

7-1 Désignation du représentant de la ville d'Orly au sein de l'association « Institut Georges Méliès » (le pôle image numérique d'Orly), en tant que membre de droit.

Adopté à l'unanimité

7-2 Présentation du rapport 2025 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la ville d'Orly.

Dont acte

8-0 Accueil de Docteurs juniors au sein du CMS.

Pour information

8-1 Campagne nationale de vaccination contre les infections papillomavirus humain dans les collèges :

- Convention relative à la responsabilité conjointe du traitement des données à caractère personnel issues des formulaires d'autorisation parentale à la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV), contre les infections invasives à méningocoque ACWY (MenACWY) et à d'autres vaccinations réalisées, dans le cadre des campagnes nationales de vaccination dans les collèges.

Adopté à l'unanimité

- Convention relative à la participation financière de l'agence régionale de santé Ile-de-France au financement des actions et des expérimentations de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la prévention, la promotion de la santé ainsi que la sécurité sanitaire.

Adopté à l'unanimité

8-2 Bilan du mandat 2024-2026 du Conseil d'enfants, évolutions proposées et adoption de la nouvelle charte de fonctionnement du Conseil d'enfants.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Imène SOUID

Nous allons maintenant passer aux questions diverses.

Monsieur BOURGEOIS, votre première question.

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de l'ancien hôtel situé rue Jean-Jaurès. Ce bâtiment est inoccupé depuis plusieurs années et son état de dégradation est aujourd'hui particulièrement visible. Plusieurs riverains s'interrogent sur son devenir et expriment des inquiétudes quant à son entretien ainsi qu'aux nuisances qu'il pourrait générer. Pouvez-vous nous indiquer si la commune est en contact avec les propriétaires, si des démarches ont été engagées afin de remédier à cette situation et quelles perspectives peuvent être envisagées pour ce site ?

Réponse de Imène SOUID

L'état d'abandon de l'hôtel situé rue Paul Vaillant couturier est bien connu de nos services. Des échanges ont déjà eu lieu avec les propriétaires. Une procédure foncière complexe de « *biens en état d'abandon manifeste* » va être lancée par la ville. Cette procédure durera plusieurs mois. Son objectif est de pousser les propriétaires à réaliser des travaux sur le bien ou de permettre son rachat par la ville, afin qu'il ne soit plus en état d'abandon ou du moins qu'il ne représente plus de risques.

Madame TRARIEUX, votre première question.

Face à la crise climatique nous pensons qu'un débat sur la politique générale de notre commune pourrait être organisée dans cette instance comme le permet le CGCT. Quelles sont les mesures de politiques publiques locales à l'horizon 2027 prévues pour faire face à la crise climatique qui s'installe durablement et chaque fois plus forte immédiates ?

Réponse de Imène SOUID

Madame TRARIEUX, je vais vous faire un petit rappel du programme de notre liste Engagés pour Orly, utiles pour vous. Dans le cadre de notre programme pluriannuel d'investissement, nous travaillons à la rénovation thermique de nos bâtiments. J'y reviendrai lors de ma réponse à la deuxième question de Monsieur Bourgeois. C'est un travail au long cours qui ne sera pas finalisé en 2027 mais qui a débuté de longue date. Il faut s'appliquer, Madame Trarieux, un principe de réalité. Comme je le disais dans mes communiqués, nous aimerions faire mieux et plus vite mais nous subissons année après année des baisses de dotations de la part de l'Etat. Nous nous sommes engagés aussi sur la déminéralisation des espaces publics et sur la création d'espaces verts notamment sur le plateau 14 où du béton laissera place à un parc. Nous nous sommes également engagés à encourager les mobilités douces.

Monsieur BOURIACHI, votre première question

Madame Souid, notre règlement interne est clair : en fin de conseil municipal, les conseillers municipaux de l'opposition ainsi que ceux de la majorité peuvent poser des questions orales. Mais celles-ci ne permettent pas un débat contradictoire. Pourtant, vous vous permettez, dans vos réponses, soit de ne pas répondre, soit de répondre de manière parcellaire, mais toujours en méprisant le questionneur avec arrogance dans le but de l'humilier sans que celui-ci ne puisse vous

redonner le change. Nous apprécions votre courage de refuser tout débat, y compris en dehors de l'hémicycle. Pour que la population orlysiennne puisse juger réellement de la qualité de vos interventions en direct, car tout le monde le sait : vos réponses à nos questions sont écrites par les membres de votre cabinet, ce qui nous démontre encore la faiblesse de votre intellect. Alors je sais, vous allez vous offusquer, dire que je vous injurie, que je vous insulte, que je ne prends pas en considération votre fonction... Mais c'est faux ! Et pour cela, il y aurait une manière très simple de le démontrer. Nous sommes en démocratie ; certes celle-ci a tranché par le vote et vous a élue avec l'ensemble de votre équipe afin de gérer la ville pour les six prochaines années, mais en aucun cas elle ne vous a donné l'immunité de ne pas nous montrer vos talents d'oratrice lors d'un débat public. Accepteriez-vous, Mme Souid, l'organisation d'un débat public sur des thèmes sociétaux ou des visions, afin qu'on puisse juger de votre pertinence sur les réponses lorsque vous devez être en totale improvisation ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur BOURIACHI, nous avons à chaque séance du conseil municipal, un débat public sur l'ensemble des questions relatives à la gestion de la commune. Les Orlysiens n'ont pas besoin de spectacle, ils ont besoin d'actions concrètes pour améliorer leur cadre de vie.

Monsieur BOURGEOIS, votre seconde question

Madame la Maire, les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et plusieurs établissements scolaires rencontrent des difficultés récurrentes en matière de confort thermique. Pouvez-vous nous indiquer quelles écoles ont été identifiées comme prioritaires et quel calendrier de travaux ou d'adaptation est envisagé pour améliorer durablement les conditions d'accueil des élèves et des personnels ?

Réponse de Imène SOUID

Comme je l'ai indiqué dans les communiqués, la ville a pleinement pris la mesure de l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs et ce, depuis plusieurs années déjà. C'est précisément pour cela que nous avons déjà lourdement investi dans la rénovation énergétique de nos écoles, afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et des personnels. Nous avons également par exemple réalisé une cour oasis à l'école Jean Moulin élémentaire.

Nous allons poursuivre et amplifier cet effort, en intégrant désormais plus systématiquement la question du confort d'été et des canicules dans les projets de rénovation. Cela se fera en lien avec des experts, pour adapter nos interventions aux nouvelles réalités climatiques et renforcer l'efficacité des solutions mises en œuvre dans le respect des contraintes imposées par l'Etat afin de ne pas perdre les subventions qui se réduisent mais qui nous sont indispensables.

Les priorités d'intervention et le calendrier des travaux sont appelés à évoluer en fonction des diagnostics réalisés sur les bâtiments, mais la ligne est claire : traiter en priorité les situations les plus sensibles et inscrire ces réponses dans une stratégie durable.

Au-delà des écoles, c'est plus largement l'adaptation de nos espaces publics et de nos équipements publics aux fortes chaleurs qui doit guider notre action, avec un objectif simple : limiter l'impact des canicules et mieux protéger nos concitoyens.

Madame TRARIEUX, votre deuxième question.

Des Orlysiens fréquentant la Mosquée nous ont alerté sur la réduction des issues de la Mosquée à un seul portail, étroit, en raison des travaux de part et d'autre du lieu. En cas d'incident à l'intérieur du lieu, l'évacuation des adultes comme des enfants sur les temps de cours serait extrêmement

difficile. Nous avons été sur place et constaté que le côté droit des palissades correspond au chantier du futur centre culturel. Serait-il possible de revoir l'emplacement de cette paroi pour libérer une voie d'évacuation par les deux grands portails en direction de l'avenue Cachin ?

Réponse de Imène SOUID

Nous sommes en lien constant avec les responsables de l'Association socioculturelle des musulmans d'Orly (ASCM) et de l'Espace Convivial Multiculturel d'Orly (ECMO). La palissade dont vous parlez fait le tour de la parcelle que la ville cède à Valophis dans le cadre du projet de rénovation urbaine. L'acte de vente a été signé la semaine dernière entre la ville et Valophis. Cette vente aurait pu avoir lieu il y a déjà plusieurs mois mais, comme vous le savez parfaitement, un recours a été formulé pour une question purement administrative. Le recours n'est pas encore soldé mais nous avons toutefois réussi à finaliser la vente. Au sein de cette parcelle, Valophis va céder à son tour une superficie à l'ECMO pour y réaliser son projet de centre éducatif et culturel. Dès que cela aura pu être fait, la réouverture du grand portail pourra avoir lieu. A ce jour, il n'y a effectivement que les deux portillons qui permettent l'évacuation des fidèles. Nous espérons tous que cette situation se règle le plus rapidement possible.

Monsieur BOURIACHI, votre deuxième question

[Monsieur BOURIACHI a fait part de sa décision d'ajourner le dépôt de cette question]

Madame TRARIEUX, votre troisième question

La brocante s'est tenue le 14 juin dernier, les premiers retours sur le changement de localisation ton très positifs. Quelles ont été les recettes et sur quelle entité ou poste comptable de la municipalité ces recettes ont-elles été affectées ?

Réponse de Imène SOUID

Les recettes sont de 4 095 €. Cette somme n'est pas affectée à des dépenses spécifiques, elle sert à financer le budget général de la ville.

Monsieur BOURIACHI, votre troisième question

Madame la Maire peut-on avoir le montant poste par poste du festival Orly en fête 2026 (spectacle, sécurité, premiers secours location, personnels, pyrotechnie, hébergement, restauration).

Réponse de Imène SOUID

Monsieur BOURIACHI, voici les différents postes que vous avez demandés :

Spectacles : 61 009 euros

Location de matériel : 39 583 euros

Personnel intermittent : 15 636 euros

Transport : 7 803 euros

Sécurité : 5 355 euros

Restauration : 3 823 euros

Animation maquillage : 2 760 euros

Poste de secours : 700 euros

Madame TRARIEUX, votre quatrième question

Dans l'annexe de la délibération 8.5 du Conseil municipal de décembre 2025 sur les subventions aux associations 2026, figurent les sommes de 19200 euros pour 2025 et 19120 euros pour 2026

comme subventions exceptionnelles. Pouvez-vous nous indiquer à quelles associations les 19 200 euros de 2025 ont été versées ?

Réponse de Imène SOUID

Cette somme correspond à une réserve permettant de financer des demandes exceptionnelles. En 2025, 2 subventions exceptionnelles ont été attribuées : 1 500 € à la Protection Civile en faveur des populations sinistrées de Mayotte suite au passage du cyclone Chido (conseil municipal du 6 février 2025) et 2 000 € à l'association Arc-en-Ciel, en soutien à son projet « Jeunesse Lausanne » (conseil municipal du 12 juin 2025).

En 2026, une seule subvention exceptionnelle a été pour l'instant attribué au Secours Populaire Français d'un montant de 1 038 € pour prendre en charge la location d'un car dans le cadre de l'organisation de la sortie à la Mer de sable à destination des familles orlysiennes. Celle-ci a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 7 mai 2026.

Monsieur BOURIACHI, votre quatrième question

Madame la Maire, selon nos informations surement erronées notre nouveau DGS aurait reçu comme véhicule de fonction une Peugeot 3008 haut de gamme comme signe de sobriété on a fait mieux, du coup à qui a été attribué la Capture Initiale de Madame Martinez ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur BOURIACHI, la ville a effectivement doté Monsieur OUARTI d'un véhicule de fonction correspondant à un avantage en nature imposable. Ce véhicule est hybride et n'est pas luxueux comme vous le prétendez. Il est équivalent à ce que Monsieur OUARTI avait dans son ancienne collectivité. Le véhicule Captur initial est aujourd'hui dans le parc de véhicules de la ville.

Madame TRARIEUX, votre cinquième question

Certains lieux dans la ville ne disposent pas de point d'eau, comme le parc dit "de l'Oiseau" qui draine du monde, ni de points sanitaires et d'hygiène de base. Pouvez-vous compléter l'équipement des lieux extérieurs les plus fréquentés qui n'en ont pas, de points d'eau potable et au minima d'un bloc de deux toilettes publiques, PMR, dans les parcs ? Un lieu public, central doté d'une douche et de sanitaires dont un PMR pourrait-il être envisagé dans les projets de la ville ?

Réponse de Imène SOUID

Une étude sera lancée pour étudier l'implantation de points d'eau et de toilettes publiques sur ce site au regard des réseaux existants et/ou à distance de ce parc. Le parc est déjà doté, rappelons-le, d'un lieu de rafraîchissement avec la cascade et les brumisateurs. A ce jour, 11 points d'eau potable sont installés dans l'ensemble des quartiers de la ville. Nous n'avons pas de projet d'installation de douches publiques dans nos équipements. Le secours populaire, lorsqu'il aura intégré ses locaux du pôle associatif, avait en projet de proposer ce type de services aux populations le nécessitant.

Madame TRARIEUX, votre sixième question

Lors des discussions préalables à la présentation du règlement intérieur, la demande de notre groupe d'avoir une mise à disposition d'un local permettant d'assurer des permanences a été refusée. Quelles sont vos modalités de permanences au public et est ce qu'elles mobilisent les adjoint.es ou aussi les délégués.es ?

Réponse de Imène SOUID

Je reçois les Orlysiens à mon bureau sur rendez-vous chaque mercredi matin de manière ordinaire. L'organisation peut évoluer en fonction de l'urgence de la situation. Les élus de la majorité reçoivent également les Orlysiens en fonction de leurs disponibilités et des besoins exprimés au sein des bureaux situés en mairie en lien avec les délégations qui leur ont été octroyées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal d'Orly est levée à 22h42.

Secrétaire de Séance
Heddi INDRIGO



Maire d'Orly
Imène SOUID

